

LA PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR PPV



Vous êtes nombreux à nous demander si la demande de la **Prime de Partage de la Valeur (PPV)** a été faite auprès de la Direction (ex prime Macron et ex prime PEPA).

La réponse est OUI, nous avons demandé officiellement le 17 octobre 2022, l'ouverture de Négociation auprès de la Direction pour la **prime PPV**, à ce jour nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de leur part !

Nous vous tiendrons informés sur la suite qui sera donnée par la direction mais on ne les sentait par particulièrement moteurs sur le sujet.

La CGT Lynred revendique et préfère une augmentation pérenne de salaire mais obtenons déjà cette PPV.

La direction ne peut pas ignorer les difficultés croissantes du quotidien de ses salariés et serait déraisonnable de ne rien faire car que vaudrait le projet Campus sans des salariés motivés et contents de venir y travailler.

La richesse de Lynred, ce sont EUX !!!

Pour votre info, cette PPV est exonérée de charges pour des salaires allant jusque 6000€ et non fiscalisée pour des salaires allant jusque 3 fois le smic.

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/prime-de-partage-de-la-valeur-ppv>

Lors de notre sondage lancé le 07 octobre 2022, vous étiez nombreux à nous en faire la demande, voici le rappel ci-dessous (extrait de notre dernier CRR) :

